



Ma Gestion Locative

Tél. 02 51 32 01 94 - contact@mgestionlocative.fr
1 Impasse Isaac Newton - CS 70335 - 85109 Les Sables d'Olonne Cedex

Succursale : Tél. 02 40 52 17 89 - contact@mgestionlocative.fr
1-3 rue Alessandro Volta - 2^e étage - Zac de la Fleuriaye - 44481 Carquefou Cedex



VOUS LOUEZ,
NOUS GÉRONNS.



La location assurée par votre agence locale

Votre agence immobilière locale,
partenaire de Ma Gestion Locative,
assure les services suivants :



LA RECHERCHE
DE LOCATAIRES



L'ÉTABLISSEMENT
DU BAIL D'HABITATION
ET DE SES ANNEXES



L'ÉTAT DES LIEUX



“ Le meilleur service de location de votre secteur
pour booster votre investissement locatif ”

Fini le stress des loyers impayés avec **la garantie totale**

Avec notre formule **Mandat de Gestion Garantie Totale**, vous pouvez désormais louer partout en France sans aucun stress et investir sereinement dans de nouveaux biens.

**100 % de vos loyers et charges versés le 5 de chaque mois
(jour ouvré) quoi qu'il arrive !**



La gestion locative sécurisée par des spécialistes

Ma Gestion Locative est une
plateforme nationale de Gestion
Locative composée d'experts
de l'administration de biens
assurant un service haut de gamme
au meilleur coût partout en France.

La réglementation concernant les locations
s'est fortement alourdie ces dernières années
(loi Alur, Loi Hamon, loi Macron).
En cas de non-respect de la législation, vous serez
tenus responsables devant les tribunaux.

Ma Gestion Locative assure l'intégralité
des tâches techniques, administratives, comptables et juridiques
qui incombent aux propriétaires bailleurs, dans
le respect de la législation en vigueur.



En détail...

Suivi comptable de votre patrimoine

- Encaissement des loyers et virement immédiat
- Relation directe avec la Caisse d'Allocations Familiales
- Établissement d'un relevé de gérance mensuel
- Gestion électronique de vos documents
- Préparation des revenus fonciers incluse
- Révision annuelle des loyers
- Gestion et suivi des travaux
- Régularisation annuelle des charges
- Établissement du solde de tout compte et restitution du dépôt de garantie

Suivi juridique et gestion des contentieux

- Relance des paiements et envoi des mises en demeure
- Constitution et suivi des impayés auprès de la compagnie d'assurance loyers impayés

100% Digital !

Retrouvez l'ensemble
de vos contrats et documents
en ligne sur :

www.zelok.fr